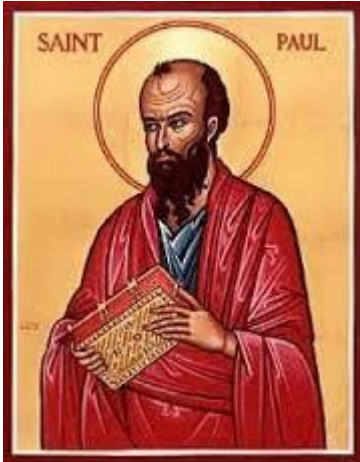


## Saint Paul



« Les parents de Paul étaient originaires de Gyscal, province de Judée, et lorsque toute la province fut dévastée par les armées romaines et les Juifs dispersés dans tout l'univers, ils furent transportés à Tarse, ville de Cilicie. Paul, tout jeune encore, suivit ses parents. »

Vers l'âge de douze ou treize ans, il aurait été envoyé par ses parents à Jérusalem pour y apprendre le métier de scribe et aurait été instruit par Gamaliel. L'expression « aux pieds de Gamaliel » peut aussi signifier que Paul a reçu une éducation selon les principes de ce maître pharisien connu pour une certaine ouverture d'esprit.

« Je suis juif, né à Tarse en Cilicie ; mais j'ai été élevé dans cette ville-ci, et instruit aux pieds de Gamaliel dans la connaissance exacte de la loi de nos pères, étant plein de zèle pour Dieu, comme vous l'êtes tous aujourd'hui. » — (Act. 22, 3).

Il fit preuve d'un zèle profond pour sa religion (le judaïsme) et rejoignit les rangs des persécuteurs des premiers disciples de Jésus de Nazareth. Selon les Actes des Apôtres (ch. 6 et 7), il participa à cette époque à la lapidation d'Étienne, même si lui-même n'y fait pas allusion.

Il aurait obtenu des lettres de recommandation pour rechercher et persécuter les adeptes de la Voie prônée par Jésus à Damas. Selon les Actes des Apôtres, au cours du voyage pour s'y rendre, il rencontra Jésus ressuscité (entre 37 et 40). Il sortit de cette rencontre profondément bouleversé et définitivement persuadé que celui qu'il persécutait était le seigneur donné par Dieu pour le salut de son peuple. Ce bouleversement se manifesta sous la forme d'une chute (on ne parle pas de cheval) et par la perte totale de la vue. Trois jours plus tard, il fut baptisé au nom du Christ par un disciple vivant alors à Damas, du nom d'Ananias. Celui-ci lui rend la vue à cette occasion, ce qui signifie probablement que la révélation reçue le fait sortir de son aveuglement. Sa fonction d'apôtre est confirmée par les trois « colonnes » qui dirigent le mouvement (Jacques le juste, saint Pierre et saint Jean) (Galates 2, 7:9) « 2.7 Au contraire, voyant que l'Évangile m'avait été confié pour les incirconcis, comme à Pierre pour les circoncis, 2.8 car celui qui a fait de Pierre l'apôtre des circoncis a aussi fait de moi l'apôtre des païens, 2.9 et ayant reconnu la grâce qui m'avait été accordée, Jacques, Céphas et Jean, qui sont regardés comme des colonnes, me donnèrent, à moi et à Barnabas, la main d'association, afin que nous allussions, nous vers les païens, et eux vers les circoncis. 2.10 Ils nous recommandèrent seulement de nous souvenir des pauvres, ce que j'ai bien eu soin de faire », il se présente alors lui-même lors de ses voyages comme un apôtre désigné directement par le Christ, et comme le bénéficiaire de la dernière apparition de Jésus (1 Co 15,8).

Il fut l'apôtre qui favorisa activement, sans en être cependant l'initiateur, l'« ouverture vers les gentils » de l'Église naissante. À cette époque, l'enseignement du messie s'adressait principalement aux Juifs que l'on cherchait à convertir. Pour les premiers chrétiens, juifs d'origine, cet enseignement ne remettait pas en question la loi de Moïse.

Ainsi, les incirconcis demeuraient des personnes peu fréquentables, auxquelles le message du Christ ne semblait pas destiné. Paul, à la suite de Barnabé, alla prêcher chez eux.

Selon Luc, au Concile de Jérusalem, il réussit à convaincre les autres chefs des premières communautés chrétiennes que l'on pouvait être baptisé sans avoir été au préalable circoncis (Ac 21, 18), développant ainsi l'adresse universelle du message chrétien. Les tensions persistent avec le courant mené par Jacques (Ga 2, 11s). Paul, grand voyageur, a fondé et soutenu des Églises dans tout l'est du bassin méditerranéen, plus particulièrement en Asie Mineure. Quand il ne leur rendait pas visite personnellement, il communiquait avec eux par lettres (épîtres).

Son engagement auprès des gentils et ses convictions religieuses lui attirèrent l'inimitié de certains juifs. Il fut arrêté à Jérusalem et manqua d'être lapidé. Arrêté par les Romains, il argua de sa citoyenneté romaine, affirmant *Civis Romanus Sum* (« je suis citoyen romain ») pour être jugé non par le Sanhédrin mais par le gouverneur, qui le fit emprisonner durant deux ans à Césarée. Puis, à sa propre demande, il fut conduit à Rome pour comparaître devant l'empereur. Une tempête le détourna vers Malte, où il resta quelques mois. Il s'installa ensuite à Rome, d'abord en liberté surveillée puis complètement libre. Il y mourut décapité (en tant que citoyen romain), probablement en 67, à la suite de l'incendie de Rome (64), et après un procès probable sous le règne de Néron :

« On raconte que, sous son règne, Paul eut la tête coupée à Rome même [...] » (Eusèbe de Césarée)